

MAISON DE
LA RÉGION
STRASBOURG

Qualification CAPa Jardinier Paysagiste

Choisissez un métier qui recrute !



formation.grandest.fr



ORIENT'
EST

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'EST QUOI ?

Le CAPa RNCP 38386 du 1/01/2024 délivré par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire vous permet de devenir jardinier paysagiste et d'acquérir la maîtrise des 3 groupes d'activités demandés par les entreprises du paysage:

- La Création végétale, se déroule de sept. à décembre
- La Création minérale, se déroule de janvier à mars
- L'Entretien d'espaces verts, se déroule d'avril à juillet



POUR QUI ?

+ Public : 15 places disponibles

Tout public motivé qui souhaite se qualifier dans le secteur des travaux paysagers, ayant une expérience dans les travaux paysagers en extérieur ou ayant suivi une CPP, prêt à suivre la formation dans sa totalité. Demandeur d'emploi ou inscrit en Mission Locale ayant validé son projet professionnel.

Statut du stagiaire : Action agréée au titre de la rémunération (ARE ou ASP) et de la protection sociale.

Prérequis:

CPP / expérience pro. Être ouvert au travail en équipe, avoir une condition physique adaptée au travail en extérieur (toutes conditions climatiques) et à la manipulation d'outils et machines.

Informations complémentaires:

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- Des informations collectives
- Des entretiens individuels et tests, niveau 3^{ème}.
- La constitution du groupe de formation : 2 à 3 réunions de groupe avant la formation.

Action rémunérée



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

auprès de Pôle Emploi, Mission locale, CAP EMPLOI

Nouzha BOULAHTIT - Référente administrative

☎ 03.88.65.86.16 ; nouzha.boulahtit@cfatelier.com

Référent de l'opération

Olivier HEITZ – responsable de formation

☎ 06.07.07.12.40 ; olivier.heitz@cfatelier.com

<https://www.cfatelier.com/espace-vert/>



QUEL CONTENU ?

Cette formation CAP propose une forte alternance en entreprise:

- Stages en Entreprise : 44 % du parcours total
- En Centre : 56% de face à face pour réaliser des travaux pratiques, aborder des bases scientifiques contextualisées et de la botanique.

Durée totale 1512 h; dont 672 h entreprise et 840 h centre.

Programme : Le CAPA est un diplôme en Unités Capitalisables, ces UC sont validées dans le cadre de 7 épreuves en situations professionnelles, qui regroupent les activités de création et d'entretien du métier, une UC validée, le reste durant 5 ans. Le ruban pédagogique suit les activités saisonnières du métier. Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, dont l'ensemble valide l'obtention du diplôme, avec pour objectifs:

- Situation 1 Entretien des espaces
- Situation 2 Réaliser des travaux de création minérale
- Situation 3 Réaliser des travaux de création végétale
- Situation 4 Entretien des équipements mécaniques
- Situation 5 Présenter votre projet professionnel, la TRE
- Situation 6 Présenter un projet personnel, à l'écrit et à l'oral
- Situation 7 UCARE Réaliser un Bassin ou arrosage intégré

. Ce diplôme donne accès à des formations supérieures CS « certificat de spécialisation » BEPA, BAC PRO.

Date: du 2 septembre 2024 au 22 juillet 2025



BON À SAVOIR

Prochaines réunions d'informations collectives 2024:

08 et 22 février ; 07 et 21 mars ;

04 et 18 avril ; 02, 16 et 30 mai ;

13 et 27 juin ; 11 et 25 juillet ;

22 août ; 05 et 19 septembre ;

03, 17 et 31 octobre ;

À 16h00, au centre de formation l'Atelier,

21 rue Livio, 67100 Strasbourg

N.B. : pour les demandeurs d'emploi les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.